



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Communiqué de presse

[Pacte SAT II]

Après la réouverture réussie de l'axe Sambre à l'Oise cet été, les partenaires s'engagent à dynamiser l'offre touristique

Dans la continuité du Pacte I pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache (PACTE SAT), L'Etat, VNF, la Région Hauts-de-France, les Départements du Nord et de l'Aisne et les 7 intercommunalités de l'axe Sambre* avaient engagé une démarche partenariale avec les acteurs touristiques du territoire pour remettre en service une partie de canal fermé depuis 15 ans et redynamiser l'activité touristique fluviale de l'axe Sambre.

Les travaux ont été menés dans les délais et le canal rouvert pour la saison touristique de 2021. Satisfait du retour des plaisanciers observé cet été 2021, l'ensemble des partenaires poursuit leur travail collectif et amplifie la dynamique à travers la signature du Pacte SAT II.

Saison 2021 : le retour des plaisanciers et des animations pour tous

Voies navigables de France a enregistré selon les secteurs, 150 à 200 passages de bateaux entre juillet et septembre, fin de la saison touristique fluviale.

Après 15 ans de fermeture de l'itinéraire et malgré un contexte sanitaire contraint, les plaisanciers ont fait le déplacement !

Les acteurs du territoire sont optimistes face à la reprise progressive de la fréquentation fluviale mais aussi de l'émulation qu'a pu générer la réouverture de l'axe Sambre Oise.

En effet, la saison 2021 a également été marquée par de nombreuses festivités afin de célébrer la réouverture du canal très attendue par les riverains autant que par les navigants.

L'association *Réussir notre Sambre* s'est notamment associée à certaines communes et collectivités riveraines pour proposer des événements festifs et manifestations culturelles, sportives, patrimoniales ou ludiques...

Parmi les nombreuses initiatives qui ont marqué la réouverture du canal tout au long de l'été on notera notamment : un concert itinérant de 14 étapes par la compagnie « *Piano du Lac* » ; « *Escale sur la Sambre* » avec de nombreuses animations autour de la voie d'eau ; une croisière de bateaux de plaisanciers membres de *l'Association Nationale pour les Plaisanciers en Eaux Intérieures* depuis Chauny jusqu'en Belgique ; une mise à l'honneur de l'écrivain Stevenson, personnalité emblématique de la Sambre.

Du pacte I au pacte II pour renforcer l'attractivité économique et touristique

L'acte I du Pacte SAT avait intégré le principe de la remise en navigabilité du canal de la Sambre à l'Oise, qui relie le bassin de l'Oise et le bassin belge, particulièrement adapté à la navigation de

plaisance. L'axe Sambre à l'Oise, comme de nombreux canaux du territoire national, est un outil de redynamisation territoriale pour les communes traversées et pour leur attractivité économique et touristique.

Afin de poursuivre la dynamique, le Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache II porte sur la capacité du territoire à capitaliser sur la réouverture du canal en attirant de nouveaux flux touristiques sur l'eau mais aussi autour de l'eau notamment le long des voies vertes. L'engagement est aujourd'hui dans cet acte 2 de développer un schéma de valorisation commun aux deux départements. Il pourrait intégrer aussi la partie belge frontalière et s'appuyer notamment sur les stratégies existantes comme le plan d'action départemental de développement du tourisme fluvial et fluvestre de l'Aisne.

Les écluses du canal de la Sambre à l'Oise feront l'objet dans les années à venir d'un vaste programme d'automatisation. Cette modernisation permettra d'améliorer le niveau de service aux utilisateurs du canal et tout en réduisant le coût d'exploitation partagée entre les collectivités et VNF.

** la communauté d'agglomération de Maubeuge Val-de-Sambre, la communauté de communes du Pays de Mormal, la communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis, la communauté de Communes Thiérache Sambre & Oise, la communauté de communes de la Thiérache du Centre, la communauté de communes du Val de l'Oise, et la communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère.*

Site internet de VNF : [Le canal de la Sambre à l'Oise, un itinéraire multiculturel - VNF](http://www.reussirnotresambre.fr/)
<http://www.reussirnotresambre.fr/>

Contacts presse

Voies navigables de France

Direction territoriale Nord – Pas-de-Calais

Alexandra Autricque : 06 61 63 58 74

alexandra.autricque@vnf.fr

Direction territoriale Bassin de la Seine

Marguerite Richebé : 07 60 04 05 20

marguerite.richebe@vnf.fr

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel

Les financeurs et les partenaires signataires du protocole pour la gestion partagée du canal de la Sambre à l'Oise :

